

» ne suffisent pas à pallier la pénurie

témoignages « Mes collègues savaient que je n'avais pas le "bon" diplôme »

Deux jours après l'entretien, je donnais cours de français sans jamais avoir mis les pieds dans une classe. J'ai reçu mon horaire, je savais où je devais aller chercher les élèves, et voilà. On ne m'a rien expliqué

Catherine ex-journaliste

”

Pas de revalorisation salariale pour enseigner dans le général

Depuis 2016, le décret « titres et fonctions » conditionne l'accès à la profession d'enseignant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les « titres » désignent les diplômes requis pour dispenser un cours. Quant aux « fonctions », elles font directement référence à l'emploi en tant que tel. Il existe quatre catégories de titres : titres requis (diplômes qui correspondent le mieux à la charge de cours), titres suffisants (liste plus large correspondant à une fonction ou diplôme adéquat sans titre pédagogique), titres de pénurie (liste encore plus large offrant la possibilité de donner cours en cas de pénurie de titres requis ou suffisants) et titres de pénurie non listés (titulaire d'un diplôme absent des listes précédentes pour donner cours en cas de pénurie sévère). L'enseignant qui dispose du diplôme correspondant le mieux à la fonction décroche le job. Mais en pleine pénurie, les enseignants de seconde carrière ont toute leur chance d'accéder à la profession. « Théoriquement, les règles sont très contraignantes. Dans les faits, 60 % des profs qui donnent cours dans l'enseignement technique et professionnel n'ont pas les titres requis », indique Thibault Coppe, chercheur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain. Pour accéder à la nomination – synonyme de Graal et de stabilité d'emploi –, un titre pédagogique devient nécessaire. Dans les cinq ans suivant leur entrée en fonction, les enseignants de seconde carrière doivent se tourner vers le Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP). Cette formation, dispensée par l'enseignement de promotion sociale, s'étale généralement sur deux ou trois ans. « Ce qui occasionne une double charge de travail pour ces enseignants qui doivent combiner travail let étude », pointe Thibault Coppe. Les enseignants disposant au préalable d'un diplôme universitaire peuvent passer l'agrégation. Si l'accès à la profession est facilité, ces nouveaux profs peuvent difficilement valoriser leur expérience passée. Aujourd'hui, seuls les professeurs de cours techniques et de pratique professionnelle bénéficient d'une valorisation salariale de maximum 10 ans. Un ingénieur civil de 45 ans qui postule pour donner cours dans le secondaire général sera rémunéré comme un professeur débutant. Sans avoir la certitude de disposer d'un horaire continu. Sans la certitude non plus d'être dans le même établissement l'année suivante. Ces enseignants ne pourront pas compter sur la future réforme de la formation initiale des enseignants (FIE) pour gonfler leur salaire. Le CAP ne sera pas revu. « Cette réforme charrie l'idée que nos enseignants ne sont pas suffisamment formés pour être de bons enseignants. Le nombre d'années d'études va donc augmenter et une revalorisation salariale sera prévue en conséquence. Or, le texte prévoit explicitement de ne pas intégrer le CAP dans la réforme. Le message des politiques aux enseignants de seconde carrière est le suivant : vous n'êtes pas considérés comme de vrais profs... » C.H.N.

C.H.N

Après quinze années passées les mains dans le cambouis, Geoffroy (44 ans) opère un virage à 180 degrés. « Suite à un changement de situation familiale – le décès de mon épouse –, j'ai dû arrêter mon activité indépendante de garagiste », se souvient-il. « J'ai travaillé quelque temps dans une station de montage de pneus. Mon temps de travail consistait principalement à former de jeunes stagiaires et apprentis. » Après une blessure au dos, son employeur décide de le licencier. « J'ai toujours adoré former les jeunes. J'ai donc décidé de franchir le cap et de devenir enseignant. »

Depuis bientôt trois ans, ce mécanicien de formation enseigne la pratique de la mécanique et de l'industrie à des jeunes de l'enseignement spécialisé. « J'ai trouvé directement un poste vacant et je suis toujours dans le même établissement. Mon directeur a directement eu confiance en moi. »

Plus facile que prévu

Pour Catherine, ancienne journaliste, la recherche s'est aussi révélée moins longue que prévu. « Après dix années dans le journalisme, j'ai enchaîné les petits boulots mal payés. Puis un peu par hasard, j'ai croisé une connaissance dans la librairie où je travaillais. Elle m'a

demandé pourquoi je ne devenais pas enseignante. » Un métier qui l'avait toujours attirée. « Je ne savais juste pas comment m'y prendre et si j'avais le diplôme requis. »

En se rendant sur Primoweb, elle encode son diplôme et découvre les fonctions qu'elle peut exercer. « C'est là que j'ai vu que je pouvais enseigner pas mal de choses, principalement du français en titre de pénurie ou des cours pratiques en titre requis. » Peu de temps après son inscription, elle reçoit une première offre de remplacement. « Deux jours après l'entretien, je donnais cours de français, sans jamais avoir mis les pieds dans une classe. J'ai reçu mon horaire, je savais où je devais aller chercher les élèves, et voilà. On ne m'a rien expliqué. »

Venant du privé, le côté « très fonctionnaire » de l'enseignant l'a aussi dérouter. « Je ne comprends pas que l'on puisse faire grève parce qu'on va être évalué. C'est déjà le cas dans le privé. » Autre exemple : « A l'école, les réunions entre collègues partent dans tous les sens. Il n'y a pas d'ordre du jour ou il n'est pas respecté. »

Sentiment d'être utile

Lorsqu'il a terminé de dispenser ses cours, Geoffroy passe ses soirées sur les bancs de l'école pour apprendre le métier qu'il exerce déjà. Il est désormais

dans la dernière ligne droite pour finaliser son CAP (le Certificat d'aptitudes pédagogiques). « C'est très enrichissant sur le plan pédagogique. Mais cela prend beaucoup de temps. Je dois mettre ma vie familiale de côté. Malgré tout, je suis toujours super-motivé par mon travail. Je partage mon expérience et mon savoir avec des jeunes qui ont de grosses difficultés d'apprentissages et des troubles du comportement. Chaque élève demande une attention particulière. »

Catherine aussi se sent très utile dans son nouveau métier. « Ce qui me plaît le plus, c'est le côté humain, et d'apprendre des choses aux élèves. Les élèves du technique et du professionnel sont très chaleureux. » A l'inverse, les relations avec les autres enseignants sont plus compliquées. « Mes collègues savaient que je n'avais pas le "bon" diplôme, que je n'étais pas une romaniste comme elles. Il y en a même une qui m'a dit : "A ton âge, on quitte l'enseignement, on n'y entre pas." Avant de me préciser que je n'étais pas ici pour faire de l'animation. »

Heureusement, cette année, les relations sont apaisées. « Elles savent que je fais l'agrégation et donc ça va mieux. J'ai aussi essayé de leur expliquer que je ne prenais le boulot de personne, que si j'avais été prise c'est parce que personne n'avait postulé. »

Enseignante de seconde carrière, la chimiste qui quitte son laboratoire pour enseigner sa discipline. © ZONAR.

Devenir un enseignant sur le tard n'est pas toujours synonyme de second choix. C'est pour ça que je préfère parler d'enseignants de deuxième carrière que d'enseignants de deuxième choix de carrière

Thibault Coppe

Docteur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain

”

Action

Avec XTRA

Un cadeau à déboucher

1 bouteille Les Hauts Rocs 2020, A.O.P. Côtes du Rhône Villages (d'une valeur de € 5,09) pour un montant d'achat de min. € 75

Valable du mercredi 25/5 au samedi 28/5/2022 inclus, dans votre magasin Colruyt ou notre webshop via Collect&Go. Conditions sur colruyt.be ou dans votre magasin.



Notre savoir-faire se déguise avec sagesse

Valable du 25/5 au 28/5/2022 inclus. Avec XTRA. Maximum 1 bouteille par client Xtra. Jusqu'à épuisement du stock. Pas encore XTRA ? Téléchargez l'app ou demandez votre carte en magasin et profitez immédiatement de cette action.

colruyt
meilleurs prix

20010800